

De poignants témoignages, d'anonymes et de célébrités, pour briser le tabou Alzheimer



Paris, le 11 juin 2025 - Neuf personnes livrent un témoignage intime sur la maladie d'Alzheimer. Des personnes malades prennent la parole, ainsi que des aidants et anciens aidants, dont des célébrités : Sami Bouajila, Alain Chamfort, Thierry Frémont, Didier Morville (JoeyStarr) et Loïck Peyron. Ces films portés par France Alzheimer et maladies apparentées visent à informer le grand public et à changer le regard de la société ; une mission poursuivie par l'association depuis 40 ans.

L'association France Alzheimer et maladies apparentées dévoile [une nouvelle série de films issus de sa collection baptisée Territoire de l'intime](#). Cette collection créée en 2021 comprend des témoignages poignants, touchants, de personnes concernées au premier plan par ces pathologies.

[Alain](#) et [Sylvain](#), deux personnes malades, racontent comment ils vivent la maladie au quotidien, et comment ils tentent encore de profiter de la vie aujourd'hui. Quant à [Denise](#) et à [Augustin](#), deux anciens aidants, ils expliquent notamment comment ils ont fait face à la maladie, et comment ils ont accompagné leur maman.

Pour cette nouvelle série de films, [Sami Bouajila](#), [Alain Chamfort](#), [Thierry Frémont](#), [Didier Morville \(JoeyStarr\)](#) et [Loïck Peyron](#) ont également accepté de témoigner. Certains sont aujourd'hui aidants, d'autres l'ont été. Car la maladie ne fait pas de distinction : que l'on soit célèbre ou non, tout le monde peut être concerné.

Tous ont accepté de prendre la parole, de se livrer face caméra, afin de sensibiliser le grand public à la maladie. Lorsque l'association France Alzheimer et maladies apparentées a vu le jour en 1985, ces pathologies étaient alors largement méconnues. Elles étaient souvent assimilées à de la sénilité, comme si cela faisait partie du vieillissement naturel, alors qu'il s'agit bel et bien de maladies. 40 ans plus tard, ces maladies sont mieux connues, mais elles demeurent taboues. Elles touchent pourtant 1,4 million de personnes en France ; soit un Français sur 49. Et ce nombre risque encore d'augmenter, en raison du vieillissement de la population.

« Dès la création de l'association, l'une des urgences qu'elle s'est donnée a été de sortir ces pathologies de l'ombre et de lutter contre les préjugés, afin de bâtir, ensemble, une société plus inclusive », explique le président de l'Union nationale France Alzheimer et maladies apparentées, Joël Jaouen. « Ce travail de sensibilisation du grand public et d'information est essentiel, pour le bien des familles. Il faut en parler, de ces maladies, pour de nombreuses raisons. La peur du regard de l'autre, la crainte d'être stigmatisé, peut notamment pousser les personnes malades à s'isoler, voire à retarder l'annonce du diagnostic. Or, au plus tôt celui-ci est posé, au mieux le parcours de soin et l'accompagnement peuvent être adaptés. »

Retrouvez tous les témoignages « Territoire de l'intime » sur la chaîne Youtube de France Alzheimer : <https://www.youtube.com/user/francealzheimier>

Contacts presse :

- Hopscotch PR - Jeanne Pasini : 06 60 72 10 31, jpasini@hopscotch.fr / Daphnée Lecarpentier : 06 60 22 11 07, dlecarpentier@hopscotch.fr
- France Alzheimer - Laurent Dupuis : 01 42 97 53 06, 07 75 11 81 33
communication@francealzheimier.org, l.dupuis@francealzheimier.org

À propos de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées

La maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentées, comme la maladie à corps de Lewy et la dégénérescence fronto-temporale, sont des maladies neurodégénératives qui entraînent un déclin progressif de la mémoire, des fonctions cognitives ou encore des fonctions exécutives. À ce jour, il n'existe aucun traitement curatif contre ces maladies qui touchent aujourd'hui, selon Alzheimer Europe, 1,4 million de personnes en France.

À propos de France Alzheimer et maladies apparentées

L'association France Alzheimer et maladies apparentées, reconnue d'utilité publique, accompagne depuis 40 ans les personnes atteintes par ces pathologies et leurs familles, grâce à son réseau de 101 associations départementales. En plus de l'aide apportée aux premiers concernés, elle remplit trois autres missions : le soutien à la recherche, la formation des aidants et des professionnels de santé et du médico-social, et la sensibilisation de l'opinion publique et des pouvoirs publics.

